

# Monde Tsigane

JOURNAL

N° 26 / 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2008 - 3,8€ / 25 FRANCS

## LES NOUVELLES MIGRATIONS

### Editorial

Avec la chute des régimes communistes symbolisée par celle du mur de Berlin, la France, comme tous les autres pays d'Europe Occidentale, est confrontée à une nouvelle vague migratoire de populations diverses : diplômés de l'enseignement supérieur, ouvriers, travailleurs en tout domaine... pour beaucoup attirés par l'Eldorado économique qu'est pour eux l'Europe de l'Ouest.

Cette vague migratoire s'ajoute à toutes les autres que le monde a connu, souvent pour les mêmes causes que sont : la pauvreté, la guerre, les pogroms... Mais dans cette vague migratoire il y a une population particulièrement stigmatisée : les Roms, provenant de divers pays d'Europe de l'Est. Ceux-ci ne sont pas les bienvenus dans de nombreux états et la France,

dans son ensemble, rejette cette communauté.

Pourtant, c'est bien cette communauté qui a le plus de raisons de migrer pour améliorer son sort (pauvreté, discriminations, violences, rejets...).

Même les Gens du Voyage de notre hexagone expriment de prime abord une défiance : "ils donnent une mauvaise image de notre communauté", disent certains. Mais derrière cette crainte, ne faut-il pas voir l'expression de la réminiscence de l'histoire ? A travers la nouvelle migration Rom, les Gens du Voyage ne revivent-ils pas un moment de leur histoire durant laquelle eux aussi ont été victimes de ce rejet et de ce maintien dans des conditions de vie inhumaines.



© Photo Jean Michel Delage/CCFD

Notre nation doit s'inspirer de cette histoire pour ne pas la reproduire même si le monde a changé et que ce problème dépasse nos frontières ; les solutions sont sans nul doute européennes...

Cela tombe bien, la France assumera dans six mois la présidence de l'Union.

L'ARTAG ■

### Migrations Tsiganes contemporaines : entre fantasmes et réalités par Alain Reyniers

Cela fait maintenant une bonne quinzaine d'années que les sociétés européennes occidentales ont découvert les Roms de l'Est. Leur arrivée a été qualifiée d'invasion, de vague ou de déferlante migratoire massive, de course éperdue vers l'Eldorado, et expliquée autant par l'absence de perspectives économiques dans les pays d'origine que par une exclusion sous l'effet de poussées ultranationalistes locales. Divers procédés ont été mis en place par les Pouvoirs publics et les grandes organisations internationales pour tenter d'endiguer ce mouvement : obligation de visa maintenue pour entrer dans les pays de l'Union européenne (avant les ouvertures récentes), refoulement aux frontières, rapatriements individuels ou collectifs, financements de programmes de rénovation de l'habitat, de formation professionnelle, de scolarisation, de développement communautaire, etc. Et pourtant, les Roms originaires de l'Est ne cessent de parcourir l'Ouest. Un certain nombre parmi eux

s'y sont même installés alors que d'autres multiplient les déplacements pendulaires entre leur région d'origine et les contrées occidentales. Ces mouvements migratoires sont d'abord à comprendre dans le contexte des mouvements récents de populations qui portent par dizaines de milliers des personnes de l'Est en quête de travail et de vie décente en Occident. Sur ce plan, les déplacements des Tsiganes de Roumanie, de Bulgarie, de Pologne, de la République tchèque, de Slovaquie et de l'ex-Yougoslavie ne sont pas proportionnellement plus importants que ceux des autres peuples, loin s'en faut. Mais c'est leur visibilité accrue qui les a singularisés des autres Européens de l'Est : déplacements en grandes familles, demandes d'asile politique justifiées par des atteintes aux droits de l'Homme dans les pays d'origine, logements dans des campements précaires ou dans des habitations insalubres, mendicité publique...

suite pages 4 et 5 "Zoom sur... Les nouvelles migrations" →

#### Dans ce numéro

##### P2 Chronique juridique

Le statut des Roms migrants

##### Actualités / Brèves de terrains

Délibération de la HALDE

Schéma Départemental

##### P3 Parole aux Voyageurs

Bilan Festival Itinérances Tsiganes

Parole aux artistes du Voyage

##### P4 Zoom sur ... Les nouvelles migrations

Migrations Tsiganes contemporaines : entre fantasmes et réalités

Des nouvelles migrations en Rhône-Alpes : interview Alpil et Forum Réfugiés

##### P6 Vie de l'association

Colloque Strasbourg : une affaire de femmes !

Soirée Gitane

"Peuple Tsigane : le silence et l'oubli"  
Visite intergénérationnelle au CHRD

##### P7 Parole aux partenaires :

FNASAT : Logement et engagements gouvernementaux jugés indispensables par les associations

La Communauté Urbaine de Nantes et l'accueil des Roms

##### P8 Et encore

Chronique des rejets ordinaires

Culture : dernières parutions

# Le statut des Roms migrants

Évoquer le statut des Roms migrants originaires des pays de l'Europe Centrale et de l'Est revient, dans un premier temps, à occulter la composante "Rom" pour ne s'intéresser qu'à la question de la nationalité. Car c'est bien de celle-ci que découle le statut des Roms migrants, et les différences juridiquement des Gens du Voyage au sens de la loi du 3 janvier 1969.

La distinction est en effet importante à opérer, et elle n'est dans ce cas ni ethnologique, sociologique ou culturelle. Il s'agit bien d'un **statut administratif** auquel l'on se heurte à la moindre tentative d'accès aux droits. D'un côté figurent donc les Gens du Voyage de France, qui sont dans l'obligation de posséder un titre de circulation et de se rattacher administrativement à une commune à raison de leur mode de vie itinérant, et de l'autre, les Roms migrants dont le séjour est régi par le droit des étrangers, qui prime toute autre législation.

Si les Roms originaires des pays situés hors de l'Union Européenne (par ex. des Etats Balkans) se voient appliquer le droit commun des étrangers et sont souvent confrontés à des problématiques classiques de "sans-papiers", il n'en est pas de même pour les ressortissants des pays membres de l'Union Européenne.

Parmi ceux-ci, deux Etats ont vu le statut de leurs nationaux évoluer avec leur admission dans l'Union européenne au 1er janvier 2007 : la Roumanie et la

Bulgarie, pays dont est issue la majorité des Roms qui migrent vers la France.

A terme, les Roms roumains et bulgares – ainsi que leurs co-nationaux Gadje – disposeront de droits identiques à tout autre citoyen de l'Union Européenne.

A ce jour, si les libertés de circulation des marchandises, services et capitaux sont effectives, il en va différemment de la liberté de circulation des personnes dont le régime a fait l'objet d'un aménagement temporaire par la France, comme les traités lui en donnaient la possibilité, mais ce dont elle n'avait pas l'obligation. **Ainsi, jusqu'au 1er janvier 2012, les conditions de séjour de ces nouveaux citoyens sont rendues plus difficiles, comme en témoigne le nombre soutenu d'expulsions du territoire français les concernant.** On ne peut que s'interroger sur l'étréouesse de vue d'une politique migratoire qui va privilégier, jusqu'au dernier jour, une attitude de rejet de citoyens européens auxquels la plénitude des droits sera conférée dans quelques années.

## Le régime de séjour des Roms migrants de l'Union Européenne

### 1/Liberté de circulation pour les séjours de moins de trois mois :

Ces ressortissants bénéficient de la liberté de circulation inhérente à la qualité de citoyen de l'Union Européenne. Leur circulation doit se faire sous couvert d'un document de leur pays d'origine, tel un passeport ou une carte d'identité. **Aucun visa ou titre de séjour n'est exigible pour des séjours de moins de trois mois.**

Au-delà de cette durée, ils doivent justifier d'un droit particulier au séjour. A défaut, les autorités préfectorales ont la possibilité de mettre en œuvre des procédures d'obligation de quitter le territoire français (O.Q.T.F.) ou bien de procéder par arrêtés à des reconduites à la frontière (A.P.R.F.). L'année 2007 a été difficile pour nombre de familles Roms, puisque les pouvoirs publics se sont montrés particulièrement actifs sur le front des expulsions.

### 2/Le Droit au long séjour : justifier d'une activité économique ou de ressources suffisantes :

Ce droit au séjour au-delà de trois mois est soumis à la condition d'exercer une activité économique, ou bien pour les non-actifs, de faire la preuve de ressources suffisantes.

Pour tous les individus n'exerçant pas de professions indépendantes, telles que commerciales, artisanales ou libérales – qui ont été ouvertes dès le 1er janvier 2007, l'accès à un emploi salarié

a été facilité par l'établissement d'une liste de 62 métiers "sous tensions", élargie au nombre de 150 par une circulaire du 20 décembre 2007, grâce à laquelle on ne peut plus se fonder sur l'état du bassin de l'emploi en cas de refus de séjour d'un travailleur issu de ces nouveaux Etats membres. Néanmoins, la procédure administrative de régularisation de séjour demeure très lourde et est propre à décourager les potentiels employeurs et salariés, laissant prospérer le travail non-déclaré.

Toute personne qui ne justifiera pas d'une activité économique sera considérée comme inactive durant son séjour en France. La possession de ressources qui lui soient propres ainsi qu'une couverture maladie sera exigée, au risque de basculer dans l'irrégularité du séjour.

Les Roms se trouvant en séjour dit "irrégulier" ne pourront faire valoir que peu de droits en France, puisque seule une couverture maladie minimum est garantie par l'attribution de l'Aide Médicale Etat. Au cours de l'année 2007, certaines familles ont pu bénéficier de prestations familiales, en raison de certaines incertitudes juridiques. La question est désormais tranchée puisque l'accès aux prestations familiales est désormais réservé aux ressortissants en séjour régulier en France (art. 95 loi de financement de la sécurité sociale du 19 décembre 2007).

Joseph Rustico, ASAV ■

## BRÈVES DE TERRAINS

### Schéma Départemental

#### Ralentir ne veut pas dire s'arrêter...

La mise en place du schéma se poursuit dans notre département. Dix aires ouvertes au 31 décembre 2007.

Bien sûr il ne faut pas pavoiser. **Normalement le schéma départemental devrait être clos depuis juin 2007 et nous n'en avons réalisé que le quart**, c'est-à-dire que sur les 700 places nécessaires dans le département, un peu moins de 200 seulement sont en service ! La période hivernale reste difficile pour bon nombre de familles dont l'installation reste précaire. Et 2008 ne s'annonce pas comme une année dynamique en terme de réalisation. Si bon nombre d'aires sont dans les tuyaux (Belleville, St Jean d'Ardières, Brindas, Lyon 9ème, Ecully, Chassieu, Vaulx-en-Velin, Corbas, St Genis Laval, Brignais, Grigny, Tarare, St Bonnet-de-Mûre) combien d'entre elles verront effectivement le jour cette année ? Une, deux... Alors que pour nombre d'entre elles les dossiers étaient bien avancés en 2007.

L'année 2008 sera une étape électorale importante pour le schéma puisque les enjeux impliquent directement les porteurs politiques de ce travail. Espérons que l'hiver ne soit pas trop long... Et surtout qu'il ne fasse pas trop froid, cela risquerait de geler le programme !

X.P ■

#### Dardilly

Le 8 novembre dernier Dardilly inaugurait la 10<sup>ème</sup> aire d'accueil du Rhône. Huit emplacements de plus sur une aire de séjour (délai de 9 mois maximum) pour une commune habituée au passage régulier de Voyageurs.

L'installation de cette aire est le fruit d'un long travail sur le plan communal. Une réunion publique avait été organisée en présence du Sous préfet chargé du dossier afin d'expliquer à la population locale l'utilité de cet outil d'accueil. L'ARTAG,

dans le cadre de son Festival Itinérances Tsiganes, a organisé la venue d'une conteuse rom dans les écoles primaires afin de sensibiliser enfants et instituteurs.

Adeline Boit ■

#### L'Aire Solaire de Caluire



L'aire d'accueil de Caluire, ouverte au mois de juillet, vient d'être inaugurée par le maire Alain Jeannot ainsi que par le préfet à l'égalité des chances du Rhône.

Cette aire d'accueil est l'une des plus abouties car c'est la première conçue avec de véritables espaces verts et un espace-jeu pour les enfants. De plus, l'eau chaude fonctionne par panneaux solaires ce qui réduit le coup des fluides. Ces améliorations permettent une certaine qualité de vie que les Voyageurs apprécient particulièrement.

L'inauguration fut également l'occasion pour Franck Sicler, président de l'ARTAG, de rappeler aux personnes présentes les difficultés que rencontrent les Voyageurs tant sur le plan du surendettement, des contraintes liées au voyage ou encore sur les discriminations dont ils sont toujours victimes.

Les 16 emplacements sont actuellement tous occupés ce qui traduit une fois de plus l'attrait des Voyageurs pour des aires de qualité, et cela, malgré un prix de stationnement qui reste élevé.

Denis Veillas ■

## ACTUALITÉ

### Délibération de la HALDE du 17 décembre 2007 adressée au Gouvernement concernant les discriminations subies par les Gens du Voyage

C'est plus particulièrement les différences de traitement fondées sur l'origine qui sont visées telles que : Accès au droit de vote et durée de rattachement à une commune (3 ans), conditions de délivrance de cartes nationales d'identité et mentions apposées stigmatisantes (SDF), conditions de délivrance et de suivi des titres de circulation (politique de contrôle et visas obligatoires), accès à l'éducation des enfants du Voyage (cas de refus de scolarisation de communes), application effective de la Loi Besson du 5 juillet...

La réponse du gouvernement est attendue dans un délai de six mois.

Voir délibération complète sur : [http://www.halde.fr/IMG/pdf/Deliberation\\_de\\_la\\_HALDE.pdf](http://www.halde.fr/IMG/pdf/Deliberation_de_la_HALDE.pdf)

# “Festival Itinérances Tsiganes” : Parole aux artistes du Voyage

Une 2<sup>nd</sup>e édition du festival **Lyonnais Itinérances Tsiganes** s'est déroulée la seconde quinzaine d'octobre chez nos partenaires habituels : **La Maison des Passages, La Librairie A plus d'un Titre et la MJC du Vieux-Lyon.**

L'accent a été mis cette année sur quatre artistes du Voyage : **la peintre Mona, le sculpteur-écrivain Gérard Gartner, la conteuse Nouka Maximoff et le groupe de Jazz manouche, les Sinti Swing que nous suivons maintenant depuis quelques années...**

Présentation des artistes :

## ” Musique

### Cabaret Tsigane

Après une soirée d'inauguration **Cabaret Tsigane**, ouverte par le vernissage de la peintre **Julienne Metbach** (cf. article Mona), le parquet de la grande salle de la Maison des Passages se rappelle encore des bourrées endiablées que les deux groupes de musique ont provoquées ! En effet, c'est **La rue désarçé**, groupe de jeunes musiciens de formation jazz manouche qui a ouvert le bal avec un swing bien rodé, suivi par le superbe groupe **Ciocolato**, grâce auquel les airs des Balkans ont ravivé la scène !

### Le Sinti Swing Quartet

C'est un bel hommage qui a été rendu à **Jean Bonnard** par les frères Félix. Ils ont simplement, par leur musique et le choix des morceaux, dont Jean était friand, voulu remercier celui qui fut un de leur plus fidèle soutien à leur début.

C'est aussi leur 3<sup>ème</sup> album, **Brazil**, qu'ils sont venus nous présenter, le plus mûri mais aussi le plus abouti et qui a fait l'unicité dans le public !

## ” Expositions

### Gérard Gartner : Magnétisme viscéral

Tour à tour champion de boxe, garde du corps de Malraux, portraitiste, biographe (on lui doit la vie de Matéo Maximoff, cf. Article ci-dessous), ferrailleur, même embaumeur..., ce Tsigane aux yeux de chat a trouvé sur la déchetterie matière à son extrême inventivité.

Ses **D.I.R** (Déchets Industriels Recyclés) sont transformations de divers plastiques “aux noms de pâtes grecs” dit son ami, ingénieur en plasturgie. Chauffés, étirés, pressés, quasi moulés, parfois tripaux... car, qui dit déchets dit sécrétions, concrétions, excréments... Avec une bonne part de surprise des rubans de sucres forains, présents dans la plupart des arts du feu caldéraches, et que l'artiste retient ou rejette...

Ensuite colorisées en fin de métamorphoses, les formes prennent l'apparence de matériaux nobles: fils contournés d'argent natif, novacékite, jade, précheblende

et malachite verte. Parfois bois ou céramique, veinés, rainurés, gravés. Quand on fabrique des laines polaires au nom poétique avec des bouteilles en plastique, pourquoi pas ces formes étonnantes, fantasmées d'un monde faustien qui ne peut renvoyer au néant ce qu'il a engendré.

Monique Godard ■



### Fragments de vie, deux expositions photographiques

#### Expo ARTAG

#### & Expo photos de Monique GODARD

Deux expositions photographiques qui avaient pour but de présenter des **Fragments de vie** de familles du Voyage ; tout simplement, sans misérabilisme ni fantasmagorie. Le quotidien de familles sur les terrains, fait de ses corvées ménagères, de ses va et viens pour se rendre au travail, sur les marchés ou chez ses fournisseurs... Ici et là, des parties du terrain transformées pour l'occasion en zones de travail par les ferrailleurs, ou encore en zones de jeux par les enfants... Mais c'est aussi la vie dans le Voyage qui est montrée, lors de pèlerinages ou de regroupement de familles... Ce sont encore des symboles sur la réalité de vie des Voyageurs qui sont représentés : ces bornes que l'on trouve à l'entrée de lieux publics pour empêcher l'accès aux caravanes, ou encore des raccords d'eau ou d'électricité, indispensables au quotidien d'une famille...

A.A ■

### Mona, peintre... & manouche

Mona a exposé à la Maison des Passages, une quarantaine de ses toiles étaient présentées ; rencontre avec la “première femme peintre...manouche”.

Julienne Metbach, de son vrai nom, a connu une vie rythmée par le voyage, enfant, quand elle suivait sa famille circassienne en tant que contorsionniste, plus tard, quand elle prit les routes des marchés avec son mari, enfin, quand



elle suivit le chemin des artistes... Mona a toujours eu le goût du dessin, petite déjà un rien lui servait de support, puis les toiles, pinceaux, couteaux et le fusain ont pris le dessus... Depuis, l'Allemagne, la Belgique et de nombreuses routes de France ont été sillonnées par l'artiste pour faire connaître ses toiles. C'est particulièrement sa vie du Voyage qui est représentée, ses souvenirs d'enfance, sa vie de famille... Autoportraits, portraits de famille, des regards profonds percent la toile et nous dévisagent...

Mais le fil conducteur reste la nature, une nature qui jaillit littéralement de ses toiles, comme autant de découvertes ; celles que l'on fait aux abords des routes...

Des couleurs, des formes et un coup de pinceau qui ne sont pas sans rappeler, c'est vrai, “Les Iris Aimants” de Van Gogh, mais comme dirait Mona, qui est totalement autodidacte, ces couleurs sont “les couleurs de la nature et de la vie”.

A.A ■



Mona accompagnée des administrateurs de l'ARTAG et de Sabiha Almine, adjointe au maire de Lyon, chargée de l'intégration et des droits des citoyens.

## ” Contes & rencontres

### Histoires et légendes du peuple Rom par Nouka Maximoff

Nouka Maximoff aime à conter les histoires et légendes du peuple Rom, pour beaucoup, tirées de ses souvenirs ou des ouvrages de son père, le célèbre écrivain Rom, Matéo Maximoff.

Sur la scène, Nouka reproduit une veillée mortuaire... Assise à une table avec un samovar, éclairée par une lumière tamisée tel un feu de camp, elle nous imprègne de l'ambiance... Le personnage principal est une petite fille, qui au sein d'une tente assiste avec sa famille à la veillée d'un mort ; son oncle.

“Les histoires épouvantables des Roms” ce sont toutes ces histoires que les hommes ont racontées sur la mort cette nuit-là. Ce sont toutes ces aventures arrivées à un frère ou à un cousin et que chacun dans l'auditoire se réapproprie.

Les histoires épouvantables parlent des esprits des morts qui viennent tirailler les vivants : ce sont les mulots, tant redoutés...

A travers les contes, Nouka décrit les croyances, les craintes et les pratiques des Roms relatives à la mort. Petit à petit, son récit nous transporte dans l'histoire et la culture rom.

Nouka a pu ainsi rappeler lors de son spectacle à la Maison des Passages que, même adulte, chacun pouvait retrouver ces sentiments de peur et d'effroi irrationnels, tout en étant détaché de l'image, par les seuls pouvoirs de la suggestion et de l'imaginaire.

La conteuse est également intervenue avec l'Artag sur un terrain et dans des classes de primaire... Pour le plus grand bonheur des enfants !

Adeline Boit et A.A ■

## ” Rencontre littéraire

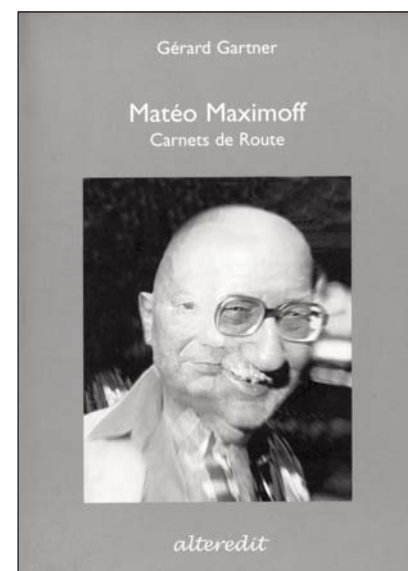
### Gérard Gartner pour Matéo Maximoff

Gérard Gartner est venu à Lyon (Librairie A plus d'un Titre) pour la signature de son premier ouvrage, “**Matéo Maximoff, carnets de route**”.

L'auteur reprend, commente et redonne vie aux carnets de route de l'écrivain Matéo Maximoff, qui au-delà d'être le plus grand intellectuel tsigane du XX<sup>ème</sup> siècle, est un homme qui a eu un destin et une vie exceptionnels.

Matéo Maximoff a en effet connu le siècle dernier dans ce qu'il a de plus terrible et de meilleur. L'écriture, le cinéma, la célébrité et les belles rencontres au gré des voyages mais aussi le rejet, la prison et l'internement durant la guerre...

Après avoir attendu une année de deuil comme le veut la coutume, il faudra quatre ans à Gérard Gartner pour retranscrire cette extraordinaire vie : “*quand tu plonges dans la vie d'un homme, tu prends et reçois tout, après, c'est le grand vide.*”



Pour sûr, le recul et le retrait devaient être nécessaires, mais le résultat est là ; un voyage intime avec ce personnage si singulier, auprès duquel nous parcourons une partie de notre histoire politique, sociale et culturelle.

Ce livre en est que plus prenant car c'est un véritable hommage de la part d'un ami.

A.A. ■

## Evolution et perceptions des nouvelles migrations en Rhône-Alpes :

Interview de deux acteurs incontournables : les associations Forum Réfugiés et l'Action Pour l'Insertion sociale par le Logement (Alpil)

### Les Roms de l'Est à Lyon, une question Européenne

Après la chute du bloc de l'Est, des frontières anciennes se sont ouvertes et des frontières nouvelles sont créées. Une Europe nouvelle se dessine dans l'espoir qui s'exprime à l'Est, mais aussi dans les convulsions de la guerre des Balkans.



Femme Rom sur le marché de Sofia, Bulgarie

Les Roms, minorité partout présente, payent le prix fort de l'entrée dans l'économie de marché qui exacerbe les concurrences dans la plupart des pays. Ils sont aussi au premier rang dans les conflits qui marquent la reconstitution des identités nationales dans l'ex-Yougoslavie. C'est dans ce contexte qu'ils se mettent en mouvement vers l'Europe occidentale et ses richesses dès la fin des années 80.

A Lyon, leur présence devient visible à partir du moment où ils se présentent comme demandeurs d'asile. L'augmentation de leur nombre finit par inquiéter et provoque des réactions diverses. **La revue "Chimères" publie en 1995 un article titré : "Les Roms à Lyon, les embarras d'une métropole".** On ne saurait mieux dire.

Un temps accusés de tous les maux : ils dénaturent le droit d'asile, ils prennent la place dans les dispositifs d'urgence, ils sont incompréhensibles... ils finissent par faire partie du paysage, au point que l'apparition des premiers bidonvilles est quasi naturelle. De fait les Roms d'Europe de l'Est ont été l'occasion d'une banalisation du sans-abrisme sans précédent. **Ne sont-ils pas ceux dont on dit : "Avec eux, c'est différent" ?**

La rencontre de l'Alpil avec les Roms de l'Est s'est faite naturellement sur les premiers campements (gare de l'Est) en 1993. Elle s'est poursuivie au fil des années, avec plusieurs visites dans les pays d'origine, des rencontres avec les associations et organisations représentatives, et surtout avec la construction progressive d'un mode d'accueil et d'interventions. L'action de l'Alpil est entièrement centrée sur les problématiques de l'habitat et du logement. C'est la raison pour laquelle l'association intervient de manière généraliste sur l'ensemble de ces questions. De la recherche d'un logement à la lutte contre les expulsions locatives, de la lutte contre l'indignité de l'habitat à la création de nouvelles formes d'hébergement ou de la défense de l'habitat caravane à l'éradication des bidonvilles, l'association rencontre l'ensemble des publics. De ce fait l'Alpil n'est pas le porte parole de telle ou telle cause, elle est un témoin engagé aux côtés des personnes et agit, en toute indépendance, dans la proximité avec les lieux de pouvoir et de décision.

C'est en ce sens que nous avons travaillé à la mise en œuvre de moyens nouveaux pour la prise en compte des Roms dans la problématique de l'accueil dans notre agglomération. Au bout du compte c'est en effet de cela qu'il s'agit : la deuxième agglomération de France est-elle capable d'accueillir dignement ceux qui se dirigent vers elle avec l'espoir d'y trouver une vie meilleure ?

Il ne s'agit évidemment pas d'accueillir toute la misère du monde. Simplement d'accorder un peu d'attention à ceux qui sont prêts à travailler ici pour gagner leur place au soleil. Il s'agit aussi de donner un peu d'espace à ceux qui ont tout perdu dans le pays où ils vivaient et qui aujourd'hui n'existe plus. Concernant ces derniers, il est temps que cesse la recherche systématique de reconduites à la frontière de personnes qui ne sont plus reconnues par les pays qui les ont vues naître, **les Roms apatrides de Serbie, du Kosovo, de Macédoine ne sont "plus" que des Européens.** C'est à ce titre, entre autre, qu'ils ont leur place parmi nous.

Il en va de même des Roms de Roumanie, aujourd'hui citoyens de l'Union Européenne. Ces derniers mois, plusieurs ont commencé leur accès dans le monde du travail. Les premières formations, les premières embauches sont effectives. Mais que d'obstacles à franchir... La situation nouvelle créée par l'entrée des nouveaux européens dans un cadre juridique qui jusque là leur était fermé, est une source de déstabilisation. Une déstabilisation d'autant plus grande que la distance avec le public concerné l'était. **Le "plombier Polonais" à peine digéré voilà qu'il faut accepter "le Gitan" de l'Est.** La démarche est difficile et nos rouages administratifs sont peu formés à la souplesse. Alors il faudra encore du temps.

Et pourtant, il est indispensable d'accélérer le mouvement. Parce que l'Europe se construit très vite, parce que les attentes des hommes et des femmes sont immédiates et parce que l'avenir des plus jeunes se construit sur les premières années de l'existence de cette nouvelle Union Européenne. Soit le sentiment de l'appartenance sera celui qui prédomine, soit, à l'inverse, le rejet des minorités se trouvera conforté avec les conséquences que nous connaissons.



© Photo Jean Michel Delage/CCFD

**La "question" Rom, si elle doit être comprise comme telle, est une question éminemment Européenne, c'est-à-dire une interrogation pour chaque pays de l'Union.**

L'Alpil ■

## Migration contemporaines : et réal

→ Suite de la page 1

Sur le plan de l'histoire des Tsiganes, ces mouvements s'intègrent dans ce qu'il est convenu d'appeler une troisième migration (la première étant liée au départ de l'Inde et à une première installation en Europe entre le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle et la fin du XV<sup>e</sup> siècle, la seconde s'étant déroulée dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle). Celle-ci a démarré au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale et se déroule sans doute encore sous nos yeux. Plusieurs phases peuvent être décelées : arrivée de réfugiés dans les quinze années qui suivent le conflit mondial, venue de travailleurs immigrés yougoslaves dans les années 60 et 70, apparition de candidats réfugiés originaires des Balkans dans le courant des années 80 avec pour toile de fond la déflagration de la Yougoslavie, mouvements contemporains liés à la désintégration des régimes communistes et à la transition vers des régimes libéraux.

Les déplacements contemporains ne se développent pas non plus selon un modèle stéréotypé. Ceux d'entre eux qui se sont déroulés au début des années 90 ont donné l'impression qu'ils se situaient dans un mouvement de fond, univoque sans espoir de reflux, avec des pôles de fixation qui paraissait désespérée, le rejet ici poussant à aller voir plus loin, à s'établir là-bas. Et l'on a vu des familles tsiganes quitter la Roumanie pour l'Allemagne ou l'Italie, la France et puis l'Espagne. A la longue, une certaine régulation est apparue. Aujourd'hui, plusieurs déplacements s'apparentent toujours clairement à une migration de population d'une région à une autre de l'Europe. On trouve effectivement nombre de familles tsiganes originaires de l'Est (notamment celles qui ont pu bénéficier de l'asile politique), qui se sont installées dans diverses villes de l'Europe occidentale au cours de ces dernières années, et dont les membres n'entretiennent plus – au mieux – que des relations épisodiques avec le pays d'origine.



# s Tsiganes entre fantasmes alités

Des enfants naissent ici, grandissent dans un environnement culturel et linguistique différent de celui que connaissent toujours leurs cousins qui ne sont pas partis, se marient avec d'autres jeunes issus de la même immigration qu'eux. Parfois, une période de pérégrination succède à une période de stabilisation. Des familles changent de ville, parfois même de pays. D'autres mouvements sont plutôt pendulaires. Ils peuvent être le fait de quelques hommes (par exemple, des musiciens tentés par l'argent qu'ils pourraient tirer de quelques prestations de rue), ou de groupes familiaux venus faire les saisons dans les régions méditerranéennes. Enfin, il ne faut pas négliger non plus les voyages temporaires d'artistes qui se produisent dans le cadre de tournées organisées et d'hommes entreprenants venus brasser des affaires.

Plusieurs dizaines de milliers d'individus sont concernés par ces mouvements migratoires récents et ces déplacements. Mais il est difficile de dire si un pays est plus touché qu'un autre. Une chose est sûre, le phénomène n'est pas négligeable et ne va pas s'arrêter sur commande. Comme pour les migrations tsiganes précédentes, le moteur est fondamentalement économique, bien qu'il puisse y avoir d'autres causes conjoncturelles comme les atteintes aux droits humains. Il ne faudrait pas négliger non plus les aspirations légitimes de paix, de tranquillité, de dignité qui poussent nombre de Roms à rechercher un lieu où vivre comme les autres êtres humains, sans se sentir traqués ou rejetés. Quoi qu'il en soit, ces va-et-vient sont à replacer dans le contexte d'une reprise généralisée de la circulation, avec des moyens de transport faciles et des outils de communication qui rendent possibles les grands déplacements sans coupure obligatoire avec le milieu d'origine.

Alain Reyniers ■  
Ethnologue, professeur à l'université de Louvain-la-Neuve  
et Directeur des Etudes Tsiganes.



## En quelques chiffres :

**Roms, Gypsies, Gens du Voyage... Au-delà de l'appellation, la communauté tsigane représente la plus importante minorité d'Europe !**

Europe : 7 millions de Roms  
Roumanie : 1,8 million  
Espagne : 700 000  
Bulgarie : 650 000  
Hongrie : 600 000  
Slovaquie : 420 000  
France : 400 000  
Grande Bretagne : 300 000  
République Tchèque : 225 000  
Allemagne : 100 000

Sources : Statistiques nationales  
Fonds d'Education des Roms,  
Conseil de l'Europe, Banque Mondiale,  
Open Society Institute.

Photo Jean Michel Delage/CCFD

# Tout se joue en Roumanie

## Interview d'Olivier Brachet, directeur de Forum Réfugiés

**Forum Réfugiés, voit le jour en 1982 ses principales missions sont l'accueil des demandeurs d'asile, l'insertion des réfugiés ainsi que la défense et la bonne application du droit d'asile.**

**ARTAG / Pouvez-vous nous présenter votre action auprès des Roms ?**

"On a eu à connaître la question des Roms très subitement, en 1994 avec l'arrivée des Roms de Craiova (Roumanie). Auparavant, sous la période communiste, on en n'entendait pas parler et cela jusqu'à fin 89. Il y avait quelques mouvements bien ciblés, surtout en Allemagne, d'ailleurs les Roms de Craiova étaient allés en Allemagne..."

Donc à leur arrivée, on les a réceptionnés comme on a pu, ils étaient parfaitement éligibles à la procédure d'asile et cela jusqu'en 97, date de cessation de la Convention de Genève.

Ils arrivaient avec leur réputation... provenant d'un pays en pleine décompensation, en pleine famine, avec les derniers pogroms... mais on ne savait pas très bien. Il faut avouer qu'il y avait un véritable emballement pour ces communautés qui regroupaient une population en partie persécutée, certes, mais qui charriait aussi un peu sa part d'exotisme, qui fascinait le monde occidental !

Au départ on les a domiciliés et logés temporairement dans des salles, avec d'autres partenaires associatifs locaux... Il y a eu une grosse mobilisation de moyens, en transports et aussi lieux d'hébergement d'urgence (casernes désaffectées)... mais non sans difficultés et réticences des pouvoirs publics!

On était dans cet univers de préfiguration du fichier Schengen, certains demandeurs d'asile ne rentraient pas dans la procédure car ils avaient déjà déposé une demande d'asile dans un autre pays... Et tout n'était pas très clair dans l'utilisation de ce fichier selon les états [...]

De notre côté, il y a eu beaucoup de prises de contact en Europe pour appréhender la situation, en Roumanie dès 95 avec Romani Criss et plus tard au Conseil de l'Europe, mais aussi à Prague, à Varsovie... On s'est beaucoup documenté sur la question, on a fait venir des spécialistes... Tout cela nous a permis de conclure en 96 que nous n'étions pas dans des cas de persécutions, mais plutôt face à une population qui subissait de gros problèmes économiques et sociaux, et de discrimination.

**ARTAG / Pour vous ces familles Roms de Craiova n'étaient pas statutaires ? (= Considérées comme demandeurs d'asile, au sens de la Convention de Genève, car victimes de persécutions)**

En Roumanie toute l'économie Rom s'est effondrée avec la disparition de certains métiers, d'autant que cette minorité subissait une véritable discrimination, en régime post-communiste, certains étant soupçonnés d'avoir collaboré avec les régimes précédents... il s'agissait souvent de règlements de compte aussi.

La plupart des Roms que l'on voyait arriver à cette date, ne relevaient pas des statuts de la Convention de Genève, il y avait quelques cas mais ce n'était pas la majorité.

Certains étaient maltraités, rejetés, discriminés c'est certain... mais pas "persécutés" au sens des statuts. Donc politiquement ils n'étaient pas réfugiés, de ce fait la seule solution c'était là-bas ! D'ailleurs, beaucoup de textes ont été signés dans ce sens avec les partenaires de l'époque (La Cimade, l'Alpil, Forum...) et puis on s'est lancé dans un programme d'insertion pour là-bas, nous avons envoyé un salarié pendant un an, on a sélectionné des projets économiques locaux...

Néanmoins, beaucoup sont revenus... En effet, à partir du moment où ils étaient repartis dans leur pays, ils pouvaient revenir en France pour réintégrer de nouveau la procédure ! Comme il s'agissait des mêmes personnes, lesquelles ne correspondaient toujours pas aux statuts, à Forum nous avons décidé de ne pas les domicilier de nouveau... ce que certains partenaires ont fait !

Pour nous ce comportement les incitait à revenir... Il fallait à chaque fois remonter des opérations de 300-400 chambres ce que nous avons renouvelé plusieurs fois, mais cette fois-ci nous savions d'avance qu'ils ne rentraient pas dans la procédure d'asile [...] Cela ne relevait plus de notre compétence...

Cette situation a été instrumentalisée pour représenter la

"crise du logement", pour moi, ce ne sont pas des "bidonvilles" au sens propre du terme, comme d'autres ont pu l'affirmer en comparant avec la crise de 54... Ce sont bien des campements avec tout ce que cela comporte comme insalubrité, mais cela ne se place pas dans la crise du logement en tant que telle...

**ARTAG / De quels pays sont originaires les autres communautés Roms présentes sur la région ?**

On comptait à Forum en 2005 plus de 300 Roms relevant des procédures d'asile, ils étaient surtout originaires du Kosovo, de la Serbie-Monténégro, Bosnie, Macédoine, Bulgarie..., d'ailleurs on avait plus de demandeurs d'asile dans le centre Forum, que sur les bidonvilles. Pour nous, quand les Roms relèvent de la Convention ils sont traités comme les autres... On peut être une famille Rom nucléaire et vivre parmi les autres, le plus gros problème auquel on se heurte ce n'est pas un problème rom mais le problème classique des familles pauvres qui ont beaucoup d'enfants...

**ARTAG / Quel a été votre rôle sur le campement du carré de la Soie ?**

Concernant cet été, notre rôle était de leur dire la vérité, c'est-à-dire de les informer, soit qu'ils étaient régularisables pour certains (cf. Chronique juridique), soit sur le fait qu'ils n'étaient pas en droit de rester sur le terrain... Nous sommes donc très peu allés sur le carré de la Soie, je ne voulais plus aller sur les campements pour ne rien dire, ou du moins rien de positif !

On a cependant accepté d'accompagner l'évacuation de cet été, qui a eu lieu aussi pour des raisons sanitaires ! Un foyer infectieux a été détecté... Au départ, il fallait reloger 40 personnes en traitement mais pas contagieuses, afin qu'il y ait un vrai suivi sanitaire. Puis, on nous a sollicités pour trouver des chambres pour l'ensemble du terrain... soit 480 chambres d'hôtels !

Il y avait donc trois formes de prises en charge pour les familles de la Soie qui n'étaient pas régularisables : les personnes malades hospitalisées et suivies jusqu'au rétablissement, d'autres à l'hôtel en raison de l'évacuation, lesquelles avaient une prise en charge de trois jours et parmi celles-ci soit elles déclenchaient une aide au retour volontaire et restaient jusqu'à leur départ, soit elles refusaient l'aide au retour et recevaient une OQTF (Obligation à quitter le territoire français) et devenaient ainsi irrégulières... La plupart ont accepté l'aide au retour et sont parties quelques jours plus tard par les cars organisés par l'ANAEM...

**ARTAG / Que pensez-vous de "l'aide au retour" ? On entend des choses sur d'éventuels retours sur la région lyonnaise...**

J'entendais dire effectivement qu'il y avait des retours de familles mais en tous les cas, sur une information de décembre, la direction de la réglementation m'a dit ne pas avoir été informée par la police de retours de familles qui étaient parties avec l'aide au retour volontaire ?

**ARTAG / Quelles sont les perspectives avec les politiques nationales et européennes ?**

Aujourd'hui, il y a plus d'un million de Roms en Roumanie... et tous ne sont pas partis, car certains ont vu ou entendu que ce n'était pas la solution ! La majorité des Roms voit bien son avenir en Roumanie et c'est bien là que va se construire une réponse politique, à partir de l'expérience démocratique, à partir de la construction d'une élite Rom, à partir de programmes spécifiques... Donc l'idéologie du Rom et de son nomadisme sur toute l'Europe est peu crédible sur le plan intellectuel. C'est aussi le maintien dans une vie médiévale hors démocratie et progrès et pour les femmes un peu avant !...

[...] La situation a beaucoup évolué en 15 ans, en 93 une partie de la population n'était pas loin de la famine, aujourd'hui le pays fait 10% de croissance ! Ils ont fait venir 150 000 immigrés Moldaves et Chinois car il n'y a pas assez de main-d'œuvre disponible en Roumanie!

Donc le seul grand défi réel c'est que les Roms effectivement ne restent pas sur le bord de la route et en profitent aussi ! Tout se joue en Roumanie."

Propos recueillis auprès d'Olivier Brachet par D.V. et A.A. ■

# Colloque européen Contre la Discrimination Pour l'Emploi des Gens du Voyage et des Roms à Strasbourg

## Une affaire de femmes !

Quatre ateliers de travail étaient animés lors de ce Colloque (cf. **Monde Tsigane**, n°25); **Gens du Voyage et Rmi, le Salarial, la Place de la femme, les Trajectoires de qualifications...**

Ce n'est pas un hasard si les Voyageuses bénévoles et administratrices de l'ARTAG se sont retrouvées en nombre sur l'atelier "place de la femme", car, au-delà du rôle central que la femme occupe sur de nombreux aspects dans la famille et la communauté, c'est de la place que la femme Voyageuse commence "officiellement" à occuper au niveau économique dont il était question. Développement du salariat, prise de registre du commerce par les femmes, mobilisation pour la reconnaissance du statut de conjoint collaborateur, formations... tout autant de questions discutées en atelier.



Ce sont aussi les difficultés d'accès à l'éducation, sujet central et controversé, qui ont fait l'objet de discussions chez les participants. Des pratiques différentes selon les régions, et qui plus est selon les pays, des visions et attentes divergentes selon les familles, tout porte à croire que ce dossier central n'est pas clos ! Encore un argument pour attester du fait que ceux que l'on nomme "Gens du Voyage" regroupent des communautés et surtout des réalités de vie complexes et diverses...

A.A. ■

## Retours...



*"Ce colloque reste une très belle expérience pour nous, cela nous a permis de rencontrer des Voyageurs d'autres régions et même d'autres pays, de voir ce qui se fait ailleurs [...] D'ailleurs on voit bien que nous sommes les derniers Voyageurs d'Europe à pouvoir encore voyager et vivre en caravanes... [Rires] malgré tous les problèmes que nous rencontrons !"*

*Nous regrettons qu'il y ait si peu de Voyageurs dans ces instances, les associations sans Voyageurs ne peuvent parler et se positionner à notre place, les Voyageurs doivent plus se mobiliser et bouger...*

*On hésitait à venir au départ avec ma mère, mais notre famille nous a soutenus et nous devons le faire...*

*C'est vrai ce n'était pas évident de prendre la parole devant tout le monde et au Conseil de l'Europe qui est très impressionnant... mais nous devons le faire sinon on aurait regrettés... Il faudrait qu'on nous implique plus et que nous, Voyageurs, répondions présents !"*

Propos recueillis auprès de Rosette, Nathalie et Chrystelle Cause ■

## Une conclusion européenne

Au lendemain de la journée de colloque, les acteurs du projet CODIPE<sup>1</sup> ont été invités à participer à une réunion des experts européens pour les Roms & Voyageurs afin d'évoquer avec

eux les conclusions retirées de notre action contre les discriminations subies par les Voyageurs dans le cadre de leurs activités économiques.

Cet échange a permis de mettre en valeur les difficultés rencontrées par les Voyageurs de l'ouest européen, dans le contexte d'une ouverture de l'Europe sur l'est, où la place importante de la problématique Rom fait oublier celle de nos concitoyens.

L'apport des associations françaises réside dans l'expérience plus importante qu'elles ont dans l'expérimentation d'outils d'insertion, notamment la micro économie.

Nous avons pu faire valoir que si cet outil est facteur d'intégration il ne constitue, pas une panacée pour tous.

Par contre, nous avons pu constater l'intérêt de la participation des Voyageurs pour faire valoir leur droit et le rôle important de l'empowerment dans la conduite de projet, d'autant plus que la diversité des situations des Roms & Voyageurs en Europe, rend nécessaire une conduite de projet qui soit en proximité avec les acteurs locaux.

Par ailleurs, l'amélioration de l'habitat et du stationnement comme condition sine qua non de l'intégration économique est apparue évidente pour tous.

Enfin, l'école et la formation professionnelle sont deux questions clés de l'insertion professionnelle des Voyageurs, même pour le maintien de leur activité en pleine mutation.

Mais l'enseignement le plus important que nous pouvons retirer de cette rencontre est bien que l'amélioration des conditions de vie des Voyageurs français, du maintien et du développement de leurs activités professionnelles passe sans nul doute par les instances européennes.

X.P. ■

## Soirée Gitane

La soirée Gitane, a été initiée et organisée par l'association d'habitants Vaudais **Passerelles Horizons**, dans le cadre de leur fête annuelle interculturelle. Plus de 300 personnes étaient au rendez-vous au Centre Culturel Charlie Chaplin de Vaulx-en-Velin pour applaudir le groupe de musiciens **Tim Passe Ganèt** (plus connus par les Voyageurs comme Les Gitans des Marais) qui ont animé la soirée avec un groupe de jeunes musiciens de jazz manouche, **Cord' zé âmes**, durant plus de deux heures de concert.



Tim Passe Ganèt, alias Nino, Gaston, Tony et Christian étaient accompagnés par deux remarquables danseuses flamenco, Maria et Anita. La première, professeure à la MJC de Vaulx-en-Velin, nous a donné un cours magistral. En effet, l'ambiance était telle qu'une grande partie du public a rejoint les musiciens sur scène, où chacun a pu donner son interprétation du flamenco. Tim Passe Ganèt c'est le rythme des guitares, du cajón flamenco (il s'agit d'une caisse qui aurait été utilisée au départ par des esclaves tsiganes péruviens, car privés de leurs percussions traditionnelles) et des pas des danseuses flamenco, qui monte graduellement, jusqu'à littéralement vous transporter vers le sud de l'Andalousie... Mais c'est aussi la voix, le chant et la présence de Dolorès, doyenne du terrain, qui partagea sa douleur quant à la perte de son amour... Ce fut aussi l'occasion pour les fils et neveux de monter sur scène et étreindre guitares et voix...

Une belle soirée, où se sont retrouvés habitants des environs gadjé mais également de nombreux Voyageurs !

C'était donc l'occasion pour l'Artag, partenaire de la soirée, d'exposer quelques photos et de tenir un stand d'informations à l'attention du grand public. Car quoi de mieux qu'une soirée festive animée par des Voyageurs de la commune voisine, pour sensibiliser et faire passer quelques info aux habitants sur leur condition !

L'exposition photo de **Monique Godard** que nous apprécions particulièrement (cf. article **Itinérances Tsiganes**) se découvrait totalement dans ce bel espace qu'est le Centre Culturel Charlie Chaplin.

Alors, un grand merci aux organisateurs et particulièrement à Sabine Rougé, pour son écoute, son engagement et sa détermination à donner place et parole aux Voyageurs.

A.A. ■

## "Peuple Tsigane, le silence et l'oubli", visite intergénérationnelle au CHRD

Sur la commune de Mions, en partenariat entre l'ARTAG et la Sauvegarde de l'Enfance, une visite au Centre d'Histoire de la Résistance et de la



Déportation a été proposée aux familles pour l'exposition "Peuple tsigane, le silence et l'oubli" sur l'internement des Tsiganes durant la Seconde Guerre Mondiale. Toutes les générations étaient au rendez-vous.

Nous avons recueilli les impressions de quelques personnes :

*"C'était touchant. Ça faisait de la peine. Ça montre que les Voyageurs n'étaient pas considérés comme faisant partie de la société française. Encore aujourd'hui, les Voyageurs sont victimes de discrimination raciale."*

*C'est bien que les camps d'internement aient été reconnus. C'est important que les enfants, que tout le monde sache ce qu'il s'est passé pour que ça reste dans les mémoires et que l'Histoire ne se répète pas."*

*On dit que les Voyageurs étaient Voleurs de poules, Voleurs*

*d'enfants, mais on a été choqués d'apprendre que dans les camps c'est eux qui étaient victimes : on leur prenait leurs enfants pour les faire travailler durement et même les faire adopter par des sédentaires."*

*Ils vivaient dans des conditions inhumaines. Ils ne mangeaient pas à leur faim, parfois pas du tout. Qu'avaient-ils donc fait pour mériter ça ? Ils avaient seulement un mode de vie qui dérangeait. Or, ils étaient des êtres humains comme les autres."*

*Pour aller plus loin, on aimerait visiter un ancien camp afin de mieux ressentir ce qu'ils ont vécu : une vie de souffrance et l'espoir d'acceptation de la part de la société."*

Propos recueillis par Anne Gauthier auprès de Monique REYNARD, Jeannette REYNARD, Laurence BALLAND, Louïsette BALLAND, Woïny BALLAND et Annie GLAUDIOS ■

# FNASAT/Pour une nouvelle politique publique du logement

## Loger les personnes sans-abri et mal-logées

### Engagements gouvernementaux jugés indispensables par les associations

Il s'agit en effet d'une démarche associative qui fédère 24 organisations dont la FNARS, la Fondation Abbé Pierre, Emmaüs, FAPIL... et bien d'autres structures qui travaillent auprès des personnes sans-abri et mal-logées.

### La FNASAT s'est positionnée sur la question de l'habitat des Gens du Voyage, les propositions suivantes ont été formulées au gouvernement :

- 1/ Reconnaissance de l'habitat caravane comme logement avec l'ensemble des droits afférents à cette définition.
  - ouverture des droits à l'allocation logement,
  - reconnaissance d'une adresse
  - accès aux prêts immobiliers,
  - accès aux assurances habitations
  - accès au fond social logement (FSL)
  - accès aux dispositions du Droit au Logement opposable.

Ces points sont incontournables pour assurer la solvabilité des familles en matière d'habitat

- 2/ Approche et vision globale de l'habitat des Voyageurs dans les dispositifs de droit commun.

La loi ou la réglementation ne doit pas contraindre ni établir un cloisonnement des besoins.

Il faut cesser de procéder à un découpage artificiel des familles du Voyage selon la logique des trois tiers : Voyageurs, semi sédentaires et sédentaires. La vision globale de l'habitat des Voyageurs impose un diagnostic global qualitatif et quantitatif pour établir une évaluation des besoins. Le diagnostic est préalable à la mobilisation des dispositifs communs PLU, PDALPD, FSH, PLH, il intègre dans sa démarche la fongibilité des crédits et des procé-

dures, afin d'apporter une réponse diversifiée et adaptée à la réalité des besoins.

- 3/ La mise en œuvre de procédures adaptées.

Il faut souligner que l'habitat ne doit pas être compris comme la production de constructions aussi "adaptées" fussent-elles, mais bien une démarche complète, globale et transversale : mode d'habiter, mobilité, intégration socio-culturelle et économique, activités et emploi, école, citoyeneté.

- 4/ Des actions coordonnées et complémentaires fondées sur la réalité des besoins avec les moyens financiers correspondants.

Le diagnostic détermine le niveau territorial pertinent pour recevoir les actions coordonnées. Il intègre d'emblée dans sa démarche un responsable de ce niveau. Il pose la diversité des besoins et des moyens.

Le versement d'une allocation liée au logement solvabilise les familles et sécurise la réalisation et la gestion des opérations ; la coordination en garantit l'adéquation comme mise en relation de la famille avec les différents interlocuteurs impliqués lors de la réalisation du projet familial d'habitat.

- 5/ Les actions coordonnées sont évaluées et ajustées méthodiquement. Elles seront assurées de leur efficacité et pertinence au moyen d'outils et d'instruments :

- 5-1/ La fongibilité des procédures et des financements
- 5-2/ La volonté de traiter la question par la mise en œuvre de programmes d'intérêts généraux (PIG)

- 5-3/ Le développement de la pratique des maîtrises d'œuvres urbaines et sociales (MOUS)

- 5-4/ La création au niveau national d'un observatoire de l'habitat des Gens du voyage.

- 6/ Le traitement des situations de faits dans les documents d'urbanisme :

La démarche apporte une réponse au traitement des situations de faits d'installations très anciennes dont l'antériorité n'est pas contestable. Il faut trouver des réponses tenant

compte de la diversité des modes d'habitat : régularisation, échange de terrains, opération d'urbanisme concertée.

- 7/ Application et actualisation de la loi du 5 juillet 2000 pour :

- préciser la nature des "aires d'accueil" comme lieu d'habitat, de travail et de vie.
- rendre effective la réalisation des aires d'accueil dans un calendrier contraignant, quitte à recourir au pouvoir de substitution des préfets tel que la loi le prévoit. Les aires d'accueil ne constituent pas un domaine extraterritorial, elles n'échappent pas à l'organisation de la cité. Les institutions qui participent habituellement à la vie sociale sont ici concernées, chacune dans son champ ordinaire de compétence (scolaire, social, ...) Préalablement à tout projet de réalisation d'une aire de séjour, l'installation d'un comité de suivi permet d'impliquer ces instances et la prise de parole des usagers.

L'absence de diagnostic partagé, une approche uniquement gestionnaire, une compréhension divergente de la diversité des besoins et des textes réglementaires font parfois naître des réalisations inadéquates et préoccupantes. L'absence de référentiel pour le métier de régisseur ou de gestionnaire est un des paramètres du problème avec son corollaire : l'absence de formation des personnels.

- inclure le volet essentiel de "l'habitat familial" défini comme un terrain destiné à recevoir le logement caravane complété par un élément construit d'usage privatif constituant un habitat permanent (en location ou en propriété) ainsi qu'un domicile officiel.

Paris, le 18 janvier 2008 / FNASAT- Gens du voyage ■

### ACTUALITE FNASAT

**Le 11 avril prochain journée "Développement durable" sur l'habitat des Gens du Voyage au Conseil économique et social à Paris, en collaboration avec le cabinet d'études CATHS.**

# La Communauté Urbaine de Nantes et l'accueil des Roms

## Parole donnée à Jérôme Richard, chargé de mission Nantes Métropole

### Pourquoi l'agglomération de Nantes a décidé de se saisir du problème de l'accueil des nouveaux migrants Roms ?

La Ville de Nantes connaissait déjà le problème depuis quelques années et avait depuis 2005 initié une expérimentation d'accueil pour 18 familles Roms de Roumanie. Cet accueil engagé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et une association gère toute la gestion du site. A l'époque et malgré quelques autres stationnements "sauvages" (installation sans droits ni titres sur terrain d'autrui juridiquement), aucune prospective de fond n'a été faite pour anticiper ces migrations à venir. De fait, dès 2006, comme dans la plupart des grandes villes françaises, d'autres familles sont arrivées. Face à la réalité des installations et à l'échec de la politique d'expulsion systématique qui courrait jusque fin 2006, Nantes a choisi de relever le défi d'imaginer une nouvelle approche.

### Quelle stratégie et quelle organisation a-t-elle mise en place ?

Par accord politique des Présidents du Conseil général de Loire Atlantique (pour la compétence sociale) et de la Communauté Urbaine de Nantes (pour la compétence technique et de coopération décentralisée) ; une mission s'ouvre en 2007 avec objet de conceptualiser et mettre en œuvre une nouvelle politique publique d'accueil temporaire de séjour

pour un certain nombre de familles supplémentaires (qui vivaient alors dans des bidonvilles). Cet accueil a pour but de permettre d'accélérer l'accès au droit fondamental de ces nouveaux ressortissants européens (ces familles sont d'origine roumaine).

Depuis septembre 2007, Nantes Métropole a ouvert deux sites supplémentaires qui regroupent environ 300 personnes avec le terrain de 2005 (soit 65 familles). Ce programme est limité dans le nombre et n'a pas de vocation à s'étendre au-delà. Il s'agit de dépasser le cadre de l'urgence sociale pour se donner des moyens opérationnels, de faciliter l'accès à l'emploi, à la formation, à l'école, à la santé,... au droit commun dans le respect des lois et règlements des Etats en cause et du droit européen.

Nantes Métropole assure la gestion technique (mobil-home, accès eau, sanitaires, électricité) ; le Conseil Général assure l'accompagnement social et subventionne une association ("ActaRrom" née par le projet) pour animer et coordonner l'ensemble des acteurs (publics ou privés, salariés ou bénévoles) susceptibles d'intervenir auprès de la population. Un Comité de suivi social est piloté par le Conseil général.

### Quelle est votre fonction ?

Ma fonction a été de construire un discours juridique stable pour traduire la volonté politique et inscrire la démarche

dans un cadre de politique publique locale (donc faire adhérer tous les acteurs aujourd'hui autour de la table y compris l'Etat). Il faut sans cesse dépassionner, rationaliser (auprès des habitants de la ville mais aussi dans l'administration), la "problématique" de cette réalité de la présence de cette population. Il fallait aussi rentrer en contact avec la population, lier une confiance, faire comprendre le cadre proposé par la Ville...

Depuis que les sites sont administrés, les efforts s'engagent sur le volet coopération décentralisée pour tenter de faire évoluer des situations que l'on sait être liées à des problèmes structurels très complexes sur le continent européen. Il s'agit aussi de créer un réseau national des villes.

En aucun cas il s'agit de faire rentrer dans un cadre administratif une situation, mais plutôt de partir du réel pour construire le cadre administratif le plus adéquat en fonction des outils reconnus.

### Est-elle une spécificité nantaise ou bien existe-t-elle sous cette forme dans d'autres villes de France ?

Il faut souligner que cette mission crée un précédent administratif, car, à ma connaissance, elle est en France et en Europe (?) la seule qui est exclusivement consacrée à une minorité migrante qui ne relève pas du cadre national (a fortiori local). Cette mission est distincte des actions menées pour la gestion des Gens du Voyage français (catégorie sociale).

D'autres villes françaises ont engagé des accueils mais mon poste n'a semble-t-il pas d'équivalent.

### Pouvez-vous dire si cette migration sur la région Nantaise est le fait du hasard ou bien a-t-elle des raisons précises ?

Cette migration des familles semble liée à des réseaux familiaux et de connaissances. En effet, la très grande majorité des familles présentes à Nantes viennent du Judet de Mehedinti et des alentours de la ville principale Drobeta-Turnu-Severin (Sud-Ouest, ville portuaire sur Danube). C'est donc avec cette ville et ce Judet que nous souhaitons entamer notre coopération (rencontre en novembre 2007).

### Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans la gestion de ces problématiques. Quelles sont les attentes des personnes migrantes ?

Les attentes des personnes migrantes sont claires et simples : se former, trouver du travail, accéder au logement, apprendre le français, envoyer les enfants à l'école, vivre dans des conditions plus dignes, tout en faisant vivre leur culture et la partager... Des êtres humains en somme qui cherchent à élever leur condition...

Les difficultés sont malheureusement aussi claires et simples : il y a des contradictions dans l'action des Etats qui cherchent à contrôler les migrations (ce n'est pas nouveau) en passant par des poli-

tiques d'immigration choisie et de dérives sécuritaires (il n'y a pourtant pas plus de criminels chez les Roms que dans les autres couches sociales ou ethniques)... un exemple : le droit à l'instruction engage que tout enfant aille à l'école ; que vaut ce droit si aucune garantie n'est donnée pour suivre cette scolarité ? Un autre : l'accès au marché du travail semble bien compliqué en terme administratif (au-delà du contrôle d'ordre public légitime) et pourtant certains secteurs manquent d'une main-d'œuvre présente...

**Pouvez-vous décrire les objectifs qu'ils se sont fixés en immigrant ?**

Les objectifs rejoignent les attentes ; mêmes si les raisons de la migration sont complexes. Il faut avoir le luxe d'un certain confort et du temps de la réflexion pour analyser les problématiques structurelles très profondes (historiques, sociologiques, économiques, politiques, juridiques) qui poussent ces populations sur le chemin. Peut-être serait-ce aussi à nous "sédentaires mobiles et flexibles" de réfléchir sur notre projet collectif de vivre ensemble en Europe... Nous avons certainement des choses à apprendre "de ces autres" qui nous donnent à penser "ce rapprochement des peuples dans une Union sans cesse plus étroite..."

**Existe-t-il des similitudes avec les personnes du voyage résidents sur l'agglomération en terme de culture, en terme de compétences professionnelles ou au contraire, existe-t-il des différences marquantes ?**

Comme il a été dit au dessus, cette mission n'est pas à ce jour croisée avec les Gens du Voyage ; cette question mériterait une étude plus approfondie avec les services concernés pour éviter l'approximation du propos. Les familles Roms roumaines présentes aujourd'hui sont plutôt issues d'un milieu rural.

Jérôme RICHARD ■

Chargé de mission Nantes Métropole - Communauté Urbaine de Nantes  
Direction Générale Développement Economique et à l'International, Service coopération décentralisée

**A Saint-Etienne, un vert de peur !**

**A** Saint-Etienne on peut être élu et ne pas pouvoir maîtriser sa peur. Et comme nous le savons tous, la peur peut nous amener à commettre des actes délinquants...

Comme vous pourrez le constater, dans les articles ci-contre parus dans la revue municipale **Aujourd'hui Saint-Etienne**, notre élu a, à deux reprises, fustigé les décisions municipales concernant les Gens du Voyage.

L'argumentation ne fait pas preuve d'originalité et montre la méconnaissance qu'a cette personne du problème, mais aussi des dispositifs mis en place par les pouvoirs publics pour le résoudre (ou omission volontaire comme le montre la lettre que lui a adressée le conseil d'administration de l'ANGVC).

On peut être inquiet de la santé intellectuelle de ce monsieur qui passe à l'acte une première fois, mais récidive en décembre en nous promettant une suite. C'est de l'addiction !!

Il faut sauver l'élu Perrot. Aidons-le à s'arrêter ! Cela tombe bien, Stéphanois, le mois de mars peut vous le permettre.

En attendant, ne serait-il pas judicieux que la revue municipale ou bien la municipalité rappelle à l'ordre cet élu et le fasse savoir. Parce que tout de même, une revue démocratique qui laisse paraître des articles contenant autant de fausses informations et de paroles discriminantes, cela pose question ?

X.P ■

1—Association Nationale des Gens du Voyage Catholiques

**Extraits du journal municipal "Aujourd'hui Saint Etienne" des mois de mai et décembre 2007**

**GROUPE FRONT NATIONAL Très chers Gens du Voyage...**

Lors du conseil municipal du 5 mars 2007, il nous a fallu aborder le sujet des "gens du voyage".

Quand j'étais petit garçon, on ne parlait pas des "gens du voyage"... on disait : romanichels, bohémiens, manouches ou nomades, et aussi à la campagne, "voleurs de poules", ce n'était pas très gentil.

Il n'y avait pas d'aire d'accueil non plus ; souvent ils allaient à cheval, et quand je dis cheval...

Aujourd'hui, tout a changé : le cheval trait et de bât a fini sa carrière à la boucherie chevaline et a été remplacé par une puissante voiture, souvent de marque allemande, et au prix inaccessible pour 9 stéphanois sur 10.

La carriole elle-même est devenue belle caravane, à faire pâlir d'envie 9 vacanciers sur 10 du camping "les Flots Bleus".

On dit maintenant de plus en plus souvent que ces "gens du voyage" sont des Roms, qu'ils viennent de loin, d'ailleurs, et qu'ils n'ont pas le sou...

Alors ? Il faut les accueillir bien sûr ! Il leur faut une aire d'accueil, c'est la loi ! Au nom de la solidarité républicaine, le conseil municipal a donc décidé d'aménager une aire d'accueil de 25 places - pour 25 ménages - qui coûtera 1 million d'euros, soit 40.000 euros par ménage (262.000 francs) !

Très chers gens du voyage, soyez les bienvenus à Saint-Etienne et... venez donc avec vos amis !

Comme disait l'autre, vous serez chez vous, chez nous !

Article du mai 2007-N°228

GROUPE FRONT NATIONAL

**Roms, Gens du Voyage et discrimination positive...**

Quand les "gens du voyage" en ont marre de voyager, ils s'installent ! Que fait alors la ville de Saint-Etienne face à cette installation, cette "sédentarisation" de ces "gens du voyage qui ne voyagent plus", comme au Clavier par exemple ? Elle garantit un emprunt de 2,15 millions d'euros pour leur construire 31 logements (du T2 au T5)... Pour leur "insertion durable" (sic) dans notre ville. C'est-y pas beau !

En mars de cette année, la Ville avait déjà décidé d'aménager une aire d'accueil pour ces mêmes "gens du voyage", pour un coût de 1 million d'euros. Y'a bon !

Remarquez qu'il y a une différence de taille entre les "gens du voyage" et les "Roms" (qui sont les "gens du voyage à sens unique" : un aller sans retour pour la France...), ne sont pas français ; les "gens du voyage", eux le sont : "il est donc normal de les aider", ce qui nous a été expliqué en justification de ces dépenses par des élus de la majorité de Monsieur le Maire. Et c'est ainsi que ces élus se font les chantres de la discrimination positive...

Alors, vous qui me lisez, et si vous attendez depuis longtemps l'attribution d'un logement décent...patientez ; et peut-être que votre tour viendra... après ces très chers "gens du voyage" qui ne voyagent plus, seront désormais chez eux, chez nous !... Stop ?... ou encore ?

A suivre.

Charles PERROT, Conseiller municipal ■  
Groupe Saint Etienne Sécurité / Front National

ET ENCORE

**Culture Dernières parutions :**

**"Le Gâteau Mexicain"**

d'Antonin Varenne  
Edition Toute Latitude  
Janvier 08, 256 p. / Prix : 19.90 €  
Un polar entre monde manouche et jet-set...

**"Le Guide Pratique des Gens du Voyage"**

ANGVC- Décembre 07, 870 p.  
Guide pratique destiné aux Voyageurs et aux personnes qui les accompagnent. Constitué de fiches techniques sur différentes thématiques (travail, habitat, accès aux droits...) et d'un important répertoire d'organismes ressources.  
Contact : [angvc@free.fr](mailto:angvc@free.fr)



ABONNEMENTS

Je souhaite être abonné(e) à "Monde Tsigane"

Pour un an (soit 4 numéros, à partir de la date d'abonnement)

● Abonnement d'un an (soit 4 numéros)

- un seul exemplaire  15 €  7,5 € étudiants et bénéficiaires des minima sociaux
- 5 exemplaires  20 €
- 10 exemplaires  25 €

Pour tout autre nombre d'exemplaires, contactez-nous au 04 78 79 60 80

● Abonnement de soutien d'un an  30 € ou PLUS...

ADHESION

Je souhaite adhérer à l'Artag et verse une cotisation annuelle de 15 € (L'adhésion ne donne pas droit gratuitement à l'abonnement au journal)

NOM ..... PRENOM.....  
 ADRESSE.....  
 ..... CODE POSTAL..... VILLE.....  
 TELEPHONE ..... E-mail.....

Merci de joindre un chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Artag, BP 105 69151 Décines LYON France Cedex

Monde Tsigane



Editeur : Artag / 15 ch A.Renoir  
69120 Vaulx-en-Velin / LYON FRANCE  
Tél : 04 78 79 60 80 / Fax : 04 78 82 06 88  
E-mail : [artag@wanadoo.fr](mailto:artag@wanadoo.fr)

L'Artag est une association fédérée au réseau de la FNASAT

Directeur de publication :

Franck SICLER

Directeur de rédaction :

Philippe ETIENNE

Comité de rédaction :

Aurélien AMIROUCHE

Pascale AVRIL

Xavier POUSSET

Denis VEILLAS

Conception Graphique : N. NAVARRE

Photographie : ARTAG

Imprimerie : DUPLI

Prix du N° : 3,8 €

Abonnement annuel : 15 €

CPPAP : 0404 G 81529

N° ISSN : 1631-2473

Dépôt légal : 3<sup>ème</sup> trimestre 2007

Nombre de pages : 8

Tirage : 1500 exemplaires

Trimestriel